

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mai 2011



n°92

sommaire



TRAVAUX 2



POLICE 4



EXPOSITION 6



EDITO

«Pays de Charleroi, c'est toi que je préfère»

J'aime ce coin de Wallonie qui a fait la richesse de la Belgique. J'aime cet endroit particulier, cette terre d'accueil («waar iedereen is thuis») où se sont croisés des générations de Wallons, bien sûr, mais aussi des Flamands, des Italiens, des Espagnols, des Turcs, des Polonais... Et tout cela dans une convivialité multiculturelle colorée et chaleureuse.

Pendant plus de 120 ans la Wallonie et le Hainaut ont été «la vache à lait» de la Belgique. Je ne suis pas le seul à le dire ; lisez ce livre magnifique de l'écrivain flamand Pascal Verbeken : «La terre Promise» ; quand les flamands pauvres venaient trouver courageusement du travail dans la riche Wallonie.

C'était l'époque où nous étions riches, celle de nos charbonnages, de nos verreries, de notre sidérurgie, de l'Université du Travail à Charleroi qui fabriquait des ingénieurs de haut niveau à la pelle. Nous étions les plus riches du monde juste après la Grande Bretagne ; même si nos ouvriers, nos travailleurs, ne s'en sont jamais aperçus...

C'était hier ou avant-hier.

Aujourd'hui, le ciel s'est assombri sur cette partie du Hainaut à qui nous devons tous la prospérité d'aujourd'hui.

Le pays noir est redevenu vert et ces incroyables montagnes de charbon se sont transformées en étonnants pics de verdure où une faune et une flore étonnantes s'épanouissent avec un culot stupéfiant.

C'est ce même culot que l'on retrouve dans la plus grande métropole du sud du pays qui, au-delà des lazzis et des poncifs injustes est en train de se reconstruire sur des bases nouvelles. L'aéroport de Charleroi et son «hinterland» industriel en est l'exemple le plus frappant.

Je connais quelques-uns de mes amis politiques de Charleroi et je sais à quel point ils s'investissent dans le renouveau inexorable de leur ville. J'apprécie leur bourgmestre monsieur Viseur qui est un brave homme et un homme brave. C'est dans les tempêtes qu'on voit les grands capitaines.

Je vous dis tout cela parce que je viens de pleurer à gros bouillons (comme disait Jacques Brel) en

apprenant la descente en division 2 du club de foot de Charleroi. «Les Zèbres» dont je suis les résultats depuis mon plus jeune âge.

Une anecdote pour terminer : «J'avais douze ans et j'ai pris seul, avec mes petites économies le train de Nivelles à Charleroi pour assister à un derby Sporting - Olympic au stade de «La Neuville». Comment mon père m'a-t-il laissé cette liberté ; sans doute surpris par ce culot auquel j'ai fait allusion tout à l'heure...

Après beaucoup de questions, d'inquiétudes et grâce à la gentillesse des carolos, j'ai pu accéder au stade. Trop petit, perdu entre les adultes, je ne voyais strictement rien. J'ai terminé le match perché sur les épaules d'un grand-papa italien qui a la fin du match était, sans doute, plus épuisé que les acteurs de la rencontre.

Cette image et ce souvenir ont contribué à modifier le regard que je porte sur les autres.

> Axel François, votre Bourgmestre.



LES TRAVAUX

TRAVAUX TROTTOIRS

Un effort particulier a été effectué dans plusieurs rue de Virginal afin de réparer et entretenir les trottoirs. Nous avons profité de ce travail pour raccorder les dernières maisons de la rue Charles Catala au réseau d'égouttage.



Trottoir, rue Dujacquier



Trottoir, rue Bierny



Trottoir, rue Catala

TRAVAUX AU CENTRE D'ITTRE

Voilà, enfin, la première phase des travaux se termine dans le centre d'Ittre et, notamment, pour la RN280.

Les travaux les plus délicats se finalisent et, notamment, les raccordements des égouts des rue Basse, Neuve et des Dignes. Cette dernière a causé beaucoup de soucis à l'entreprise : câbles, canalisations) bien souvent non répertoriés sur les plans. Mais aussi des travaux à plus de 5 mètres de profondeur pour passer sous le lit du Ry-Ternel avec la présence de roches.

Je suis particulièrement heureux d'avoir vu la participation des commerçants à chaque réunion de chantier. Cela a permis aux uns et aux autres d'expliquer les difficultés qu'ils rencontrent et surtout de trouver des solutions.



Merci à tous pour votre patience.

> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux



Les travaux se terminent dans le centre d'Ittre



Nous avons décidé en collaboration avec madame Van Lierde, diététicienne à Virginal, de placer un article dans notre journal local concernant les repas chauds et les repas «bar du frais» préparés au CPAS d'Ittre. Notre nouvel article :



DAME, POMME DE TERRE

«Dame pomme de terre» ou plutôt son honorable aïeule, fit un long voyage pour aboutir dans nos assiettes occidentales. Originaires d'Amérique latine où elle était cultivée, elle fut découverte par les Conquistadors et rapportée en Europe au XVI^{ème} siècle. C'est au XVIII^{ème} siècle, en France, que la culture de ce nouveau «pain des pauvres» fut proposée par monsieur Antoine Parmentier et ainsi promue au premier rang du succès.

En Belgique, la consommation actuelle de ce fameux tubercule nutritif est estimée à +/- 100 kg par personne et par an (en poids brut).

QUEL EST DONC LE SCORE NUTRITIF DE LA POMME DE TERRE ?

Sa composition est originale, elle apporte 18 gr de glucides aux 100 gr ; et essentiellement de l'amidon.

DES VITAMINES ?

Crue, elle est riche en vitamines **C** : 30 à 40 mg/100 gr dans les pommes de terre nouvelles et de l'ordre de 10-17 mg/100gr pour les pommes de terre de consommation courante. Elle contient aussi des vitamines du groupe **B**. Ces vitamines sont préservées en partie si les pommes de terre sont cuites à la vapeur douce.

DU CÔTÉ DES MINÉRAUX ?

La pomme de terre est riche en potassium. Elle contient du magnésium, du phosphore. On dit aussi qu'elle est alcalinisante.

FIBRES ?

La pomme de terre est riche en fibres solubles. Les fibres, rappellent le, étant bénéfiques au bon transit intestinal.

LES FRITES, LES CHIPS, LES PURÉES ET LES NATURES ?

On peut comparer les scores lipidiques et caloriques de «Dame pomme de terre» dans tous ses états (exprimés en gr/100gr).

	Lipides	Calories
VAPEUR	0 GR	76 Kcal
PURÉE	4,1 GR	95 Kcal
FRITES	20 GR	343 Kcal
CHIPS	35 GR	559 Kcal

Et donc... A bas les préjugés! Non ! On ne devient pas une «patate» en mangeant des pommes de terre... nature. Par contre, en excès de volume et de fréquence, les chips et les frites font tendre l'aiguille de la balance vers le haut !

Il existe en Belgique des variétés «bien de chez nous» telles les : **Corne de Gatte, Ratte, Ratte Platte, Platte de Corne de Gatte, Florenville...** Il existe des variétés à chair ferme (Charlotte, Nicola, Ratte) et d'autres à chair farineuse (Bintje). Les chairs fermes libèrent leur énergie de façon plus progressive dans le sang que leurs con-soeurs farineuses.

LE MODE DE CUISSON ET SA DURÉE ont un effet sur la structure de l'amidon et par conséquent sur l'index glycémique¹ de la préparation.

La personne diabétique mangera plutôt des pommes de terre fermes et nature et elle variera ses sources de féculents. C'est

pourquoi dans les repas du CPAS, nous évitons de ne proposer que des pommes de terre comme féculents.

Le sportif, lui, appréciera d'avantage, les bienfaits d'une purée farineuse pour réaliser des performances...

AU CPAS, les pommes de terre arrivent lavées et non épluchées.

1. Corvée «patates» : on les épluche à la main le matin pour les offrir aux gastronomes les plus fraîches possibles.

2. Mentionnons en passant que la «**Tartiflette**» proposée parfois au Bar du frais et au repas chauds, est composée de :

- pommes de terre cuites à la vapeur
- oignons émincés parfumés au thym, fondus à l'huile d'olive
- lardons cuits à la vapeur sèche- au four, sans ajout de matières grasses et ensuite placés sur papier absorbant pour éliminer les gras excédentaires.

Il s'agit donc d'une **tartiflette «aménagée»** et servie avec une salade vinaigrette !

3. Les **purées** sont souvent enrichies d'herbes fraîches (cresson, ciboulette,...)

«Bon appétit !»

> **Avec et pour le Bar du Frais,**
C. VAN LIERDE, diététicienne

¹ Index glycémique : rapidité avec laquelle l'aliment élève le taux de sucre dans le sang.

VOYAGEUR, SOYEZ PREVOYANT

Nous avons souhaité établir un récapitulatif des procédures concernant les documents d'identité nécessaires pour vous rendre à l'étranger afin de vous inviter à être prévoyant dans vos démarches administratives pour ne pas devoir recourir aux procédures en urgence qui sont beaucoup plus onéreuses que la procédure standard.

Afin de se rendre à l'étranger, chaque citoyen doit en effet être en possession d'un document d'identité et ce, quelque soit son âge. Le passeport avec un visa ou non est exigé par certains pays mais pour d'autres la carte d'identité et la Kid's ID (carte d'identité pour enfant de moins de 12 ans) sont suffisantes. Vous pouvez obtenir les informations concernant le document de voyage nécessaire en fonction de votre destination sur le site suivant : http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_l'etranger/documents_de_voyage/

L'autorisation des parents est indispensable pour l'obtention d'un passeport pour les jeunes de moins de 18 ans et pour les cartes d'identité pour enfant de moins de 12 ans (Kid's ID). En outre, la présence des enfants est obligatoire lors de la demande.

Nous vous rappelons qu'un appareil Photomaton est à votre disposition au rez-de-chaussée du centre administratif afin d'y réaliser vos photos d'identité. Le prix réclamé est de 5€ pour 5 photos.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler au 067/79.43.45 ou vous rendre au guichet du Service Population au numéro 2 de la rue de la Planchette.

> **Marie-Claire Godeau-Bougard**
Officier de l'Etat civil

Type de document	Délai d'obtention	Validité du document	Prix	Nbre de photos en couleur sur fond blanc
Kid's ID	2 à 3 semaines	3 ans	3 €	1 photo
Kid's ID en urgence	3 jours ouvrables après le jour de la demande	3 ans	106 €	1 photo
Kid's ID en extrême urgence	2 jours ouvrables après le jour de la demande	3 ans	170 €	1 photo
Carte d'identité électronique	3 à 4 semaines	5 ans	15 €	1 photo
Carte d'identité électronique en urgence	3 jours ouvrables après le jour de la demande	5 ans	116 €	1 photo
Carte d'identité en extrême urgence	2 jours ouvrables après le jour de la demande	5 ans	180 €	1 photo
Passeport - 18 ans	7 à 10 jours	5 ans	43 €	2 photos
Passeport - 18 ans en urgence	24 heures	5 ans	212 €	2 photos
Passeport + 18 ans	7 à 10 jours	5 ans	73 €	2 photos
Passeport + 18 ans en urgence	24 heures	5 ans	242 €	2 photos



NOS ÉCOLES VOUS OUVRENT LEURS PORTES

Ne manquez pas de venir visiter nos écoles et rencontrer leurs équipes pédagogiques.

- Le 27 mai 2011 de 16h30 à 19h à l'école communale de Virginal, rue de la Libération, 13.
- Le 3 juin 2011 de 16h30 à 19h à l'école communale d'Iltre, rue Jean Jolly, 2.
- Le 17 juin 2011 de 17h30 à 20h à l'école maternelle de Virginal, rue de l'école, 12.

Renseignements :

M^{me} Nathalie De Kempeneer : 067/ 64 71 22 - ecolcomittre@gmail.com



PROBLÈMES DE CIRCULATION

DES TRAVAUX DE LA COMPAGNIE DES EAUX PUIS DE RÉFECTION DE LA VOIRIE VONT AVOIR LIEU DANS LE CENTRE DE FAUQUEZ, RUE ARTHUR BRANCART

Ces travaux dureront un peu plus d'un mois et sont annoncés par l'entreprise pour débuter début mai.

Ils concernent le tronçon de la rue Arthur Brancart entre le pont de chemin de fer et le pont du canal.

Pendant les premiers 15 jours, la traversée de Fauquez restera possible mais certains emplacements de parking seront interdits.

Ensuite, pendant 20 jours, la circulation sera interdite entre 7 et 18h sur ce tronçon.

De ce fait :

- le bus TEC déplacera son dernier arrêt sur le parking face à la Chapelle de Verre. Afin de

permettre les manœuvres de ce bus, ce parking sera interdit d'arrêt et de stationnement pendant cette période du lundi au vendredi de 6 à 19h30 ainsi que le samedi de 6 à 16h.

- pour le bas de la rue, sauf pour des travaux devant être réalisés en un jour, l'accès à l'allée de la Marbrite (pour parking), au chemin de halage ainsi qu'au quartier de l'ancienne gare sera possible.

Merci de votre compréhension.



> **Marc Hordies,**
Echevin de la Mobilité
et de l'économie locale



FÊTES DU CANAL



Ce week-end des 30 avril et 1^{er} mai 2011 était aussi marqué par les «Fêtes du canal», occasion unique de valoriser sous un soleil radieux les atouts touristiques de notre beau village.

C'était aussi une occasion d'apprécier l'investissement associatif et citoyen dans la mise en exergue d'une belle variété de métiers, de loisirs, sinon de hobbies.

Cette variété s'est illustré à travers diverses festivités :

Festivité musicale : le concert de la Royale Harmonie de Virginal, de la chanson folklorique irlandaise, française, marine. Festivité gastronomique : c'est toute la Bretagne qui nous a offert ses richesses : des huîtres, du cidre, de la pâtisserie,... Festivité sportive : à pied, à vélo, en kayak et, même, en baleinière ! Démonstration d'expertise technique aussi avec les Pompiers de Tubize, les Cadets de la Marine, les chiens d'eau.

Enfin et sans oublier le volet festif : pas de fête sans musique, chansons et ambiance qui était «marine et celtique».

Cela n'a été possible que grâce à un investissement et un engagement désintéressé de nombreux et sympathiques intervenants. Je dois citer :

Le SITI, les membres de son Conseil d'Administration en particulier : le Président, M. Maguin-Vreux, son Vice-Président, Monsieur «Canal», **Bernard Quairiaux** et sa Directrice, **Madame Anne Sabbe**. La Royale Harmonie de Virginal et son Chef d'orchestre du jour, M. Jacques GIVRON. Les Cadets de la Marine et leur animateur principal, M. Alain Sorgeloos. Le Contrat de rivière de la Senne. Les Amis d'eau. Le Service Incendie de Tubize. Le SPF de la Défense et le Musée de l'Armée. Le SPW. Le C.L.I. La Maison du Tourisme du Roman País. Hainaut Tourisme

Et enfin notre partenaire privilégié, qui, cette année encore, travaille avec nous au jumelage des deux événements de la fête du canal avec le Marché aux puces et le Marché des saveurs et de l'Artisan de Ronquières, je veux citer l'Office du Tourisme de Braine-le-Comte.

Ces deux jours ont été illustratifs de ce slogan plus approprié encore aujourd'hui qu'hier : «la Wallonie et sa chaleur de vivre»

> **Claude Debrulle**
Echevin du Tourisme

LES MAISONS DE JUSTICE

UN POINT DE RENCONTRE ESSENTIEL POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE DU CITOYEN DANS LA JUSTICE

....CE QUE L'ON APPELLE AUSSI L'ACCUEIL SOCIAL DE PREMIÈRE LIGNE

Vous avez des difficultés avec la justice ? Vous posez des questions sur votre divorce ? Vous avez été victimes d'une infraction et vous voulez savoir quels sont vos droits ?

Les assistants de justice des maisons de justice vous informent dans le cadre de l'accueil social de première ligne.

C'est quoi l'accueil social de première ligne ?

L'accueil social de première ligne consiste à accueillir et informer le citoyen confronté à des questions ou difficultés en rapport avec la justice dans des domaines bien précis.

1. Dans le domaine civil

- séparation, divorce
- généralités concernant l'autorité parentale
- hébergement principal, secondaire ou alterné des enfants
- droit aux relations personnelles

2. Dans le domaine pénal

- la médiation pénale
- l'alternative à la détention préventive
- la probation
- la peine de travail/le travail d'intérêt général
- la libération conditionnelle
- la libération à l'essai en défense sociale
- la réhabilitation -l'effacement
- la surveillance électronique
- le congé pénitentiaire
- l'interruption de l'exécution de la peine
- la détention limitée
- la mise en liberté provisoire en vue de l'éloignement du territoire ou de la remise
- la libération provisoire pour raisons médicales
- le remplacement de la peine privative de liberté prononcée par le juge pénal par une peine de travail.

3. Informations aux victimes d'infraction

- droits de la victime
- parties civiles/personnes lésées

4. Généralités concernant les procédures devant les tribunaux civils et pénaux

QUE POUVEZ-VOUS ATTENDRE ?

Face à la question que vous lui soumettez, l'assistant de justice vous écoute, vous informe des diverses possibilités existantes ou vous oriente éventuellement vers des services spécialisés.

L'accueil social de première ligne est gratuit et garantit l'anonymat.

QUAND ?

- Lundi et mercredi de 9.30 à 12.00 heures
- Mardi et jeudi de 14.00 à 16.30 heures

OÙ ?

Maison de Justice de Nivelles - 21, rue des Frères Grislein - 1400 Nivelles - Tél : 067/88 27 60
E-mail : maisondejustice.nivelles@just.fgov.be

> **CPAS de Ittre- Aurore François, Secrétaire de CPAS- Diffusion pour le Service public fédéral de Justice**



PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES, VOTRE ZONE DE POLICE VEILLE !!



Vous ne voulez pas que votre domicile soit une proie facile pour les cambrioleurs pendant votre absence?

N'hésitez pas alors à faire appel à nos services.

Sur simple demande, votre habitation fera l'objet d'une surveillance accrue par nos policiers.

Deux bonnes raisons de faire appel à ce service entièrement GRATUIT :

- Vous diminuez le risque d'être cambriolé
- La sécurité dans le quartier est augmentée

En 2010, 577 demandes ont été enregistrées. Nos policiers, appuyés en juillet et août par les gardiens de la paix, ont effectués un total de 17.600 passages !!!

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez soit télécharger le formulaire «Maison inoccupée» sur le site de la commune de Ittre : www.ittre.be, soit vous adresser à votre antenne de police : rue neuve, 13 à 1460 Ittre - Tél. : 067/ 64 75 78 - Fax : 067/64 93 76.

Votre antenne de police est accessible :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h
- Mercredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h
- Samedi de 9h à 11h

Quelques mesures de prévention supplémentaires pour partir l'esprit «léger» :


- Ne laissez pas un message sur la boîte aux lettres pour prévenir votre facteur ;
- Evitez de signaler votre départ sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux comme Facebook ;
- Demandez à un voisin de relever votre courrier.

Toute l'année, vous pouvez également bénéficier de conseils de prévention pour vous protéger contre le vol. Le conseiller en prévention de la zone de police est à votre service :

- Jean-Marc ABRAMS, inspecteur principal - Rue Neuve 13 à 1460 Ittre - Tél. : 067/89 59 07 - Fax : 067/64 93 76

> **Muriel DELEN, inspectrice principale Responsable communication, ZP Ouest Brabant Wallon**



 Police ZP Ouest Brabant Wallon Braine-le-Château-Ittre-Rebecq-Tubize	RESERVE INTERNE POLICE Date de réception : _____ NOM + prénom + grade	
	MAISON INOCCUPEE	
FORMULAIRE A REMETTRE AU BUREAU DE POLICE 10 JOURS AVANT VOTRE DEPART		
SITUATION DE L'HABITATION		
NOM : _____	Prénom : _____	Tél : _____
Rue : _____	N° : _____	GSM : _____
Code postal : _____	Localité : _____	Boîte : _____
Date départ : _____	Date retour : _____	
PRECISIONS SUR L'HABITATION		
Alarme : _____	Centrale : _____	
Eclairage extérieur : _____	Eclairage intérieur : _____	
Véhicule dans garage : _____	Description : _____	
Véhicule à l'extérieur : _____	Description : _____	
Animaux : _____	Description : _____	
Personne occupé / s'occupe de la maison : _____		
Informations sur la personne : _____		
Informations complémentaires : _____		
PERSONNES DE CONTACT		
NOM : _____	Prénom : _____	Tél : _____
Rue : _____	N° : _____	GSM : _____
Code postal : _____	Localité : _____	Boîte : _____
Véhicule : _____	Plaque : _____	Marque : _____
Dispose des clés : _____	Dispose code alarme : _____	Habilité à décider : _____
NOM : _____	Prénom : _____	Tél : _____
Rue : _____	N° : _____	GSM : _____
Code postal : _____	Localité : _____	Boîte : _____
Véhicule : _____	Plaque : _____	Marque : _____
Dispose des clés : _____	Dispose code alarme : _____	Habilité à décider : _____
EN CAS DE MODIFICATIONS DES DATES DE DEPART ET/OU DE RETOUR PRIERE DE NOUS AVERTIR SVP - TEL : 02/367 27 00		





EXPRESSION POLITIQUE: PARTICIPATION & ALTERNATIVES



UNE VISION POUR L'ENTITÉ D'ITTRE

La perspective des élections communales dans un peu moins de 18 mois (octobre 2012 !) pourrait laisser penser que plus grand-chose de politiquement important puisse encore être décidé d'ici là ?

Rien n'est moins vrai !!

En effet, dans les mois à venir, plusieurs projets majeurs portant sur l'avenir de notre village vont être débattus au Conseil Communal. Citons, sans être exhaustif :

- le projet de schéma de structure portant sur l'aménagement du territoire, la sauvegarde du patrimoine, la diversification de l'espace agricole, l'emploi, ou encore la production culturelle et le développement touristique.
- le projet de plan communal de mobilité (P.C.M.) actuellement soumis à l'enquête publique et qui ne pourra pas, indéfiniment, faire l'impasse sur les projets de sablière ou de route «collectrice» entre Haut-Ittre et l'A8.
- le projet d'implantation de caméras de surveillance policière promue par l'exécutif de la zone de police de l'Ouest du Brabant wallon, au titre du renforcement de la sécurité publique.
- le projet d'implantation d'un parc éolien à Haut-Ittre en vue de la production sur notre territoire d'une énergie durable et renouvelable.
- Sans parler de la politique de gestion des ressources humaines (G.R.H.) au sein de l'Administration communale confrontée à la demande de la Région wallonne d'harmoniser la situation du personnel, qu'il soit contractuel ou statutaire.
- Ou enfin, la nécessité d'affronter la problématique de la «diversification» des sources de financement du budget communal par trop dépendant de l'imposition d'une seule et grande entreprise transnationale.

Parce que chacune de ces propositions renvoie à la VISION que l'on se donne du devenir de notre espace de vie à l'horizon de 20 ou 30 ans, il est de la responsabilité du politique de donner sens et cohérence à l'ensemble de ces propositions de décisions.

Que veut-on qu'Ittre soit, que veut-on qu'Ittre devienne ? Et ce, d'année en année, de législature communale en législature communale.

Pour le groupe politique «Participations et Alternatives» (P.A.), il est primordial de fixer cette VISION de l'avenir de notre village et de ses différents quartiers et il est fondamental que ce long travail démocratique s'élabore en étroite concertation avec la population.

C'est pourquoi, nous soumettons à votre appréciation la VISION que nous avons du devenir de notre Commune articulée sur 4 axes principaux :

ITTRE : village rural, à vocation résidentielle maîtrisée, intégrant une activité économique diversifiée et animé d'une ambition culturelle.

- **Rural** : Qui dit village rural, dit village intégré à la campagne. Le caractère agricole est premier dans l'environnement ittrois et doit le rester. À l'opposé d'une banlieue de grande ville, ce caractère rural est donné par le calme et le faible niveau de nuisances, la proximité des services et l'esprit de convivialité animant les relations de proximité entre les habitants.
- **Résidentiel maîtrisé** : À un jet de pierre de Bruxelles, la tentation du développement en dortoir est grande («résider ici, s'activer ailleurs»). La gestion des espaces urbanisables (urbain = cité) assurant la maîtrise de la croissance de la population et limitant l'étalement de l'habitat doit maintenir et approfondir le concept du «Vivre ensemble» et enrichir la vie locale.
- **Activité économique diversifiée** : Pas de «Vivre ensemble» sans activité économique productrice d'emplois et de revenus pour la collectivité. En plus des activités agricoles, d'artisanat et de PME, l'industrie lourde représente une part essentielle dans ce schéma. Les zones affectées à l'activité économique doivent répondre aux critères définis par la Région wallonne en matière d'accessibilité, de flux des matières et produits, de gestion des déchets et de production d'énergie renouvelable.
- **Ambition culturelle** : Traditionnellement, Ittre et ses différents quartiers sont producteurs de culture (théâtre, musique, chant, photographie, danse, arts graphiques,...). Le Centre culturel (CLI), les nombreux opérateurs culturels et un tissu associatif dynamiques en sont les animateurs principaux. Le Petit Tram comme mensuel communal est un exemple quasiment unique en BW en matière d'expression et d'information.

Compte-tenu de l'agenda du Conseil Communal, portant sur le projet de schéma de structure, l'actualité nous porte à développer le chapitre «Village rural à vocation résidentielle maîtrisée» de cette vision.

QUEL PEUT ÊTRE L'IMPACT DE CETTE VISION SUR LE PROJET DE SCHÉMA DE STRUCTURE EN DÉBAT PRÉVU AU CONSEIL COMMUNAL DU 31 MAI PROCHAIN ?

Le projet de Schéma de Structure énonce sept options allant de la maîtrise de la croissance de la population communale à l'apport de services et d'infrastructures à cette population en passant par la valorisation de nouveaux espaces de grande qualité écologique, la croissance de l'emploi, la promotion culturelle, les loisirs.

Dans l'ensemble, ces 7 options sont particulièrement consensuelles, à fortiori qu'entre elles, il n'y a ni priorité, ni hiérarchie. Au nom de la VISION que P.A. préconise pour l'avenir de la Commune, cette absence de priorités stratégiques entre les différentes options n'est pas satisfaisante.

Sur base de sa VISION de devenir communal, en particulier, *Ittre, village rural à vocation résidentielle maîtrisée*, P.A. considère que les deux priorités stratégiques que doit dégager le Schéma de Structure sont :

- La conservation et la valorisation du patrimoine paysager et des espaces de grande qualité écologique.
- La maîtrise de la croissance de la population communale par la gestion de l'urbanisation

Ces priorités doivent s'exercer par la mise en œuvre de moyens opérationnels et d'outils privilégiés.

Des *moyens opérationnels* optant pour :

- la densification des centres villageois et des quartiers,
- le refus de l'étalement de l'habitat en ruban le long des axes de mobilité entre les villages et les quartiers, et
- la définition de cercles successifs autour de ces centres urbanisés qui seraient assortis de limites maximales précises à l'évolution de l'habitat.

Ces moyens opérationnels viseraient, au-delà des centres, au maintien de larges espaces agricoles, forestiers et paysagers garants du calme, de la quiétude et du faible niveau de nuisances de notre environnement.

Des *outils privilégiés* qui sont :

- Le Plan de Secteur qui, appliqué strictement en matière d'urbanisme et malgré ses avantages et ses inconvénients, reste le paravent principal de la qualité de notre patrimoine.
- La Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), en concertation avec le Conseil consultatif de la mobilité (CCM), qui sont les garants, en autonomie et en capacité d'initiative confirmées, de la mise en œuvre de ces priorités stratégiques.

En conclusion, P.A. demande que les deux priorités stratégiques de même que les moyens opérationnels et les outils privilégiés cités ci-dessus soient repris comme tels dans le Schéma de Structure et que les autres options proposées soient articulées en fonction de ces priorités.

> **Claude Debrulle, Premier Echevin, Marie-Claire Bougard, Echevine, François Sivine, Conseiller, Marie-Paule Danniau, Conseillère CPAS**

Nous vous invitons à collaborer à l'élaboration de cette Vision du futur de notre Commune en nous contactant par mail à info@pa-ittre.be ou à l'adresse postale suivante : P.A., rue du Mazy, 24 – 1460 Ittre. Vous trouverez dans les pages d'expression du Bulletin communal, le résultat de nos travaux, de mois en mois, en fonction de l'actualité.



L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ EST CLÔTURÉE

Un maximum a été fait pour informer la population dont 4 pages dans le bulletin communal, 3 séances d'information (au lieu d'une seule prévue par la loi), mise à disposition du PCM sur le site internet, ainsi que les « annexes » à l'administration communale, en plus des deux débats préalables organisés par le CLI ainsi que deux séances du Conseil communal. La CCATM a été consultée 2 fois, tout comme le Conseil consultatif Mobilité.

Par ailleurs, nous avons systématisé l'envoi d'accusés de réception aux remarques écrites reçues.

Celles-ci sont au nombre de 48, dont 33 concernent uniquement la proposition de changer le sens de la circulation dans le bas de l'église à Virginal, les 15 autres traitent de sujets divers dont l'éventualité d'une «route de la sablière», voire liaison est-ouest, les modes de déplacement doux, la proposition de modifier la circulation au bas de la rue du Croiseau, etc...

Nous avons également reçu les remarques de la CCATM et du Conseil consultatif Mobilité.

L'ensemble de ces remarques et avis vont maintenant être analysés par le Collège et les consultants ainsi que par la «Commission de suivi» (Région wallonne, TEC, etc) pour aboutir à une adoption définitive par le Conseil communal durant l'automne 2011.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette enquête, que ce soit par leur présence aux séances d'information ou par l'envoi de leurs remarques.

> **Marc Hordies, Echevin de la Mobilité**



100 ANS DE MADAME HUBLAU – 19/04/2011



Chère Madame Hublau,

Aujourd'hui vous avez 100 ans, un siècle, une ère.

Pourtant votre vie n'a pas été toujours facile !

À 6 ans, après l'école, vous laviez les bouteilles de bière chez vos parents.

À 12 ans, vous conduisiez la charrette avec les chevaux «Piet et Sus» pour approvisionner les cafés en bière de la «BAF».

A 14 ans, vous étiez apprentie couturière dans un atelier de mode.

Mais en 1925, vous avez visité Paris, Berlin, Munich et l'Angleterre.

En 1938, vous vous êtes mariée et pendant la guerre vous avez eu un fils mort-né, votre mari était parti au front.

Mais, vous, Madame Hublau, la battante, vous n'avez jamais baissé les bras, vous avez rebondi malgré la mort de votre mari, il y a 35 ans.

C'est ainsi que vous fêtez vos 100 ans !!!

De grandes joies, il y en a eu :

La naissance de votre petite fille Laurence, de Virginie, de vos arrière-petits enfants : Maxime, Inès, Alicia qui vous ont rendu un peu de votre jeunesse passée. N'oublions pas non plus Anne-Marie, la fidèle amie de toujours, Danielle, votre fille et votre cher beau-fils Francis.

Ces trois dernières années, dans la «Résidence du Peuplier» vous avez de nouvelles copines : la Direction, Mme Dortant, Mme Mary, les infirmières, aides-soignantes, kinés, cuisinières, nettoyeuses qui font de leur mieux pour vous rendre la vie plus douce et plus facile.

Bravo, Madame Hublau pour cette vie bien remplie, pour cette santé de fer, pour les joies que vous avez données autour de vous pendant votre longue vie.

> **Axel François, Bourgmestre**



Un Bourgmestre entouré de... 300 ans !



EXPOSITION RAINER GROSS ET MICHAËL KRAVAGNA



«Jahresringe-Douglas»

Ce vendredi soir 29 avril 2011, nous avons eu la chance de pouvoir apprécier à l'Espace Bauthier l'expression de deux talents d'art contemporain qui nous ont offert, en outre, l'opportunité d'amplifier la réputation du Musée consacré à l'une de nos célèbres artistes peintres résidente occasionnelle de notre commune : Marthe DONAS.

Le premier invité est allemand : Rainer GROSS est né à Berlin. Le second est autrichien : Michaël KRAVAGNA est né à Klagenfurt. L'un est sculpteur. L'autre est peintre. Mais, au delà de ces quelques différences, ils ont, ensemble, quelques solides points communs. Le plus évident, c'est qu'ils vivent l'un et l'autre, depuis de nombreuses années, dans notre pays, l'un dans la banlieue bruxelloise et l'autre dans la région liégeoise.

En termes de personnalité, ils présentent d'emblée, l'un et l'autre, des parentés surprenantes.

Rainer GROSS est décrit comme un homme patient, énergique, consciencieux, créateur modeste mais déterminé – jusqu'au boutiste diront certains, sensible mais volontaire, inspiré et amoureux de la nature.

Michaël KRAVAGNA – que je connais de longue date – est calme et pondéré, souriant et chaleureux, simple et modeste, volontaire et convaincu du chemin à parcourir, ardent à la découverte, serein mais fervent, habité d'une exigence et d'une rigueur faites de rêves et de détermination.

Si, au-delà de ces fortes personnalités, nous entrons dans le parcours artistique de ces deux invités, ils présentent aussi un trait commun : ce sont de véritables alchimistes de la matière.

Rainer GROSS ne s'attache pas à un seul matériau : il passe de la pierre au métal, du bois aux matières synthétiques mais chaque matériau est investi dans toute sa finesse, sinon sa rugosité, cent fois réutilisé et réinterprété en formes nouvelles. Qu'elles soient monumentales ou minimales, ses sculptures sont, les unes, en lames tranchées à la tronçonneuse, sortes de totems dressés vers le ciel. Les autres sont peaufinées au couteau en formes concaves ou convexes, les deux parties d'un même être, fut-il en bois. René-Pierre TURINE dira que l'art de la sculpture, chez GROSS, est une question de lignes, de volumes, de plein, de vide, de texture, de tactilité d'une surprenante volupté.

Comme Rainer GROSS ne s'attache pas à un seul matériau, Michaël KRAVAGNA ne s'attache pas à une seule couleur mais de chaque couleur, il explore toutes les nuances, tous les contrastes, tous les reflets. Ses tableaux ne sont plus des images. Ce sont des surfaces de couleur qui ne sont ni des jeux savants de lignes et

de volumes mais des réceptacles d'émotions engrangées au contact des lumières du jour et des réactions que ces lumières suscitent en lui.



«Sans titre, 2008-2010»

Les tableaux de KRAVAGNA sont des sortes de suaire. «Une peinture à fleur de toile» dit René Pierre TURINE. «Une peinture vibratoire» dit Danièle GILLEMONT. TURINE dit aussi : «KRAVAGNA va à l'abordage de la toile comme d'autres prennent la mer. Une toile, des brosses, des pigments, des superpositions de couches : la palette racle, gratte au couteau ou à la ponceuse, grattage à l'horizontal, grattage à la vertical ; la palette use parfois la couleur jusqu'à la trame, elle l'étire, l'incise et on obtient des effets moirés, contrastés, optiques.»

De telle sorte que le miracle des tableaux de Michaël, c'est qu'on peut les lire différemment selon l'angle de vision, leur place dans l'espace. Et, dans chaque cas, avec l'invite à une réflexion intérieure sur le sens de l'esthétique et de la couleur.

C'est ce double bonheur que je vous invite à partager avec nous à l'Espace Bauthier, 36 rue de la Montagne, les samedis et dimanches entre 14h30 et 17h30 jusqu'au dimanche 5 juin prochain. Le Musée Marthe Donas est accessible aux mêmes dates durant toute la durée de l'exposition.



«Irgendwann -Chêne»



«Behälter-Chêne»



> **Claude Debrulle,**
Echevin de la Culture

DE RÉELLES DIFFICULTÉS DE CIRCULATION DANS LE CENTRE D'ITTRE

Chers concitoyens, le Collège a bien reçu de nombreuses plaintes quant à la situation anarchique qui prévaut certains soirs (et même en journée, le we) dans le centre d'Ittre : bruits nocturnes de fin de soirées, indications de circulation non respectées et parkings sauvages.

Alors que la population locale, en journée, respecte largement les indications (Merci !), des personnes participant à diverses manifestations en soirée pensent sans doute que les règles « locales » (!?) ne les concernent pas. Alors que nous avons fait notre maximum possible en termes de signalisation pendant les travaux, nous aimerions que les organisateurs fassent également leur maximum pour orienter leurs invités et/ou clients aux emplacements de parking légaux et adéquats (pour la plupart publics, et donc, non à usage privé !).

Un courrier a été envoyé en ce sens à l'une des salles d'événements ainsi qu'une demande de surveillance accrue de la police locale.

Une réunion doit être organisée avec les organisateurs réguliers d'événements et de spectacles pour convenir d'une utilisation respectueuse de l'espace public.

Le comble a sans doute été atteint durant la semaine du 25/4 au 01/05, vu que le Parking circulaire était pris par des tentes pour la fête de l'école libre, celui de la rue Jean Jolly pris par le chantier du collecteur ainsi que par les participants et spectateurs d'un tournoi de football. Cette combinaison a donc créé des problèmes supplémentaires, mais ponctuels liés à l'intérêt de notre village ainsi qu'à ses activités associatives.

A l'avenir proche, comme prévu dans le projet de plan communal de mobilité, s'il est adopté, le tronçon de rue de la Montagne le long de l'église sera mis en sens interdit (après accord avec les TEC pour modification de parcours), empêchant dès lors les automobilistes de se « lancer » directement vers la Grand-Place et la rue Haute, rue qui sera remise en circulation locale. Par ailleurs, dans les mêmes délais, le stationnement rue Haute sera réservé aux riverains en dehors d'une zone de livraison.

> **Marc Hordies, Echevin de la Mobilité**

ÉCOLES COMMUNALES D'ITTRE (RUE JEAN JOLLY, 2) ET VIRGINAL (RUE DE L'ÉCOLE, 12 ET RUE DE LA LIBÉRATION, 13), DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON GRANDIR

LA QUALITÉ DE NOS ÉCOLES COMMUNALES EST UNANIMEMENT RECONNUE. LES BRILLANTS RÉSULTATS OBTENUS PAR NOS ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DE LA RÉGION (TOUS RÉSEAUX CONFONDUS) EN ATTESTENT.

Si l'essentiel consiste à offrir une formation pédagogique de qualité, l'ensemble de la communauté éducative concourt à faire de nos écoles « le temps des jours heureux ». Voici une liste très incomplète des multiples services et avantages que nous offrons à vos enfants tout en garantissant **très largement** la gratuité de l'enseignement :

- Cours de natation dès la maternelle
- Cour de néerlandais en maternelle d'une façon ludique et structurée dès la 1^{ère} année primaire
- Repas chauds ou repas diététiques (bar du frais)

- Distribution gratuite de potage
- Classes de plein air dès la 3^e maternelle et de neige au degré supérieur
- Ateliers scientifiques, musicaux et théâtraux gratuits
- Informatique dans toutes les classes
- Psychomotricité dès la maternelle
- Logopède attachée à l'école
- 2 professeurs de remédiation pédagogique
- Transport scolaire gratuit
- Des locaux ultramodernes à Ittre et bientôt rénovés à Virginal
- Une pléiade d'activités extrascolaires unique en Brabant wallon

Infos – renseignements- inscriptions :

Mme Virginie HAINE, Directrice
– 067/64 71 22 – ecolcomittre@gmail.com

CHASSE AUX OEUFS À L'ESPACE BAUTHIER

Beau temps ce 24 avril, super organisation et des centaines d'œufs pour le plaisir des nombreux petits et des grands (nous remercions Patrick Monjoie pour les photos.)



AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE SITES NATURA 2000

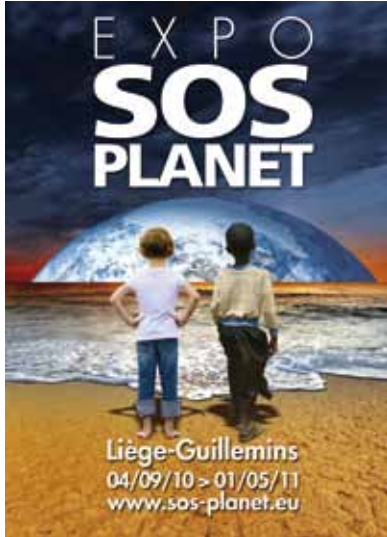
Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque Etat membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales.

Le Gouvernement wallon a décidé le 30 septembre 2010 de procéder à la désignation de l'ensemble des 240 sites Natura 2000 de Wallonie. Avant leur adoption par le Gouvernement, ces projets sont soumis à enquêtes publiques. Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes,...), vous pouvez consulter les avant-projets d'arrêtés de désignation et émettre vos remarques sur ceux-ci, dans les bureaux de votre administration communale.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à l'administration communale (Marie-José ARIAS tel : 067 794349), soit à la direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts (Direction de mons 065 32 82 41), ou encore à l'administration centrale du Département de la Nature et des Forêts (081/33.65.53). Un site Internet rassemble également toutes les informations sur le réseau Natura 2000 en Région wallonne : <http://natura2000.wallonie.be>.



LE VOYAGE À NE PAS MANQUER POUR LES AÎNÉS !!



VENDREDI 20 MAI : LIÈGE

- Exposition SOS PLANET, dans la nouvelle gare des Guillemins. Une visite remarquable à ne pas rater. Comment aider et sauver notre planète. Repas pris dans le restaurant de la gare.
- Visite guidée en petit train touristique de la ville de Liège.

ATTENTION : ce voyage se fera en train : départ de la gare de Braine-le-Comte à 9h07 et retour à 19h53. C'est un train direct qui évite de devoir changer à Bruxelles.

Prix tout compris : 30€

Informations et inscriptions :

Arthur DEGHORAIN – 0475/598 605

Païement par virement sur le compte de l'Administration communale : 091-0001539-16 – communication : excursion + ville



GARDEZ VOS CHIENS EN LAISSE !



Nous vous rappelons que lorsqu'ils se promènent sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse.

Le non-respect de cette obligation entraîne des sanctions administratives qui peuvent aller (dans certains cas) jusqu'à 250 €.

En outre, le non-respect de cette règle de sécurité peut avoir des conséquences tragiques. Nous pensons principalement aux jeunes enfants.

La police locale fera désormais preuve d'une grande vigilance et d'une sévérité accrue vis-à-vis des contrevenants.

> **Axel François, Bourgmestre**



ANCIENNES PHOTOS ET CARTES POSTALES D'ITTRE

Afin d'illustrer différentes brochures, des cartes de vœux, un éventuel calendrier communal, le Bourgmestre fait un appel aux habitants qui détiennent ces irremplaçables témoignages du passé.

Ces cartes postales, photos d'école, etc.. vous seront restituées immédiatement après avoir été traitées numériquement par ordinateur.

Merci de contribuer à la conservation de ce patrimoine auquel nous sommes tous fort attachés.

CONTACT ET INFORMATIONS :

M. Angel Antuna – 0479/ 21 52 11 – a.antuna@ittre.be



INFO EXTRASCOLAIRE

Les animations vacances auront lieu, cette année :

- Du 4 au 15 juillet 2011
- Du 16 au 26 août 2011

Infos et inscriptions : Frédérique Joris – 067/79 43 38 – f.joris@ittre.be



MISE AU POINT COMMUNALE

Il a été rapporté dans le Petit Tram mars 2011 page 5 que notre site internet n'était pas à jour. **Vérification faite, il ne s'agit pas de notre site.** Nous essayons de tenir notre site le plus actualisé possible et nous vous invitons à le consulter régulièrement. Des informations qui ne pourraient paraître dans le Bulletin communal sont mises en ligne très rapidement. Vous êtes plus ou moins 2000 personnes par mois à nous rendre visite sur le site.

Cependant, figurent sur ce site des informations qui ne relèvent pas directement de la responsabilité communale, par exemple des informations relatives à la vie associative. Si vous constatez des omissions, des erreurs ou des mises à jour à faire, n'hésitez pas à **contacter Angel Antuna – par mail de préférence : a.antuna@ittre.be – Tél. 0479/21 52 11** qui fera diligence pour mettre à jour vos informations.

> **Paul Pierson, Secrétaire communal**



NAISSANCES

ROSAN LÉO : né le 22/03/2011 à Bruxelles

CINAR TRISTAN : né le 04/04/2011 à Braine-l'Alleud

VAN DAMME CHARLINE : né le 07/04/2011 à Nivelles

HERPAIN PIERRICK : né le 12/04/2011 à Braine-l'Alleud

HERVELD YANIS : né le 17/04/2011 à Soignies



MARIAGES

BRANS ALAIN ET DUPONT ÉLODIE :
le 16/04/2011



DÉCÈS

FORTON CÉLESTE : décédée le 02/04/2011 à BRAINE-L'ALLEUD

WEVERBERGH ROGER : décédé le 06/04/2011 à ITTRE

DAENEN JOSEPH : décédé le 19/04/2011 à SOIGNIES

DEVREUX MADELEINE : décédée le 21/04/2011 à NIVELLES

MARTIN JONATHAN : décédé le 21/04/2011 à ITTRE

DEVROEDE PAULA : décédée le 22/04/2011 à ITTRE

BACQ ORPHA : décédé le 23/04/2011 à BRAINE-L'ALLEUD



> **Marie-Claire Godeau,**
Officier de l'État-civil

Prochain Conseil communal :

SCHÉMA DE STRUCTURE
LE MARDI 31 MAI 2011 À 19H
À LA SALLE DES MARIAGES
GRAND PLACE, 1, ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**